



Mai 2022

Lettre d'information



Pensez à cliquer sur "afficher dans le navigateur" si le message est tronqué, afin de ne manquer aucune information.

Edito

Contrôles à la frontière et refoulements des personnes exilées: Tous Migrants dénonce l'illégalité de ces pratiques et le déni des droits qui en résulte.

Depuis 2015, **la France a rétabli le contrôle aux frontières intérieures**, d'abord en raison de la COP 21 puis sous couvert de lutte contre le terrorisme. Pour cela, l'Etat a progressivement militarisé la frontière avec pour objectif de refouler systématiquement les personnes exilées en bafouant leurs droits fondamentaux et notamment leur droit à demander l'asile. Actuellement, à la frontière franco-italienne de Montgenèvre, ce sont environ 60 membres de la police aux frontières, renforcés par deux escadrons de gendarmes mobiles, représentant chacun environ 110 militaires, qui sont mobilisés au service de cette politique illégale, illégitime, barbare et dangereuse.

Depuis 2016, **nous dénonçons les graves conséquences qui résultent de cette politique**. Celle-ci s'effectue le plus souvent en employant des moyens dangereux et inhumains : chasses à l'homme et guet-apens mais aussi parfois violences sont pratiqués dans la montagne pour intercepter hommes, femmes et enfants qui aspirent juste à une vie meilleure. Ces pratiques conduisent à des blessures, des traumatismes psychologiques, des accidents graves allant parfois jusqu'à la mort. Les personnes interceptées sont ensuite refoulées en Italie, au mépris du respect des droits fondamentaux. La Préfecture se vante de plusieurs milliers de refoulements par an à Montgenèvre, refoulements effectués en toute illégalité, comme l'a consacré le Conseil d'Etat, en date du 27 novembre 2020.

Nous dénonçons aussi l'illégalité du rétablissement, sans cesse renouvelé depuis 2015, du contrôle aux frontières intérieures, illégalité qui vient d'être confirmée par un arrêt de la Cour de Justice de l'Union Européenne (CJUE), en date du 26 avril 2022 (en savoir plus en

lisant l'[alerte presse](#) dont Tous Migrants est signataire). Cette dernière s'est prononcée à l'encontre de l'Autriche qui avait, elle aussi, rétabli le contrôle à ses frontières internes en dépit du principe de libre circulation des personnes au sein de l'espace Schengen. Malgré cela, le gouvernement français s'est octroyé le droit de renouveler indéfiniment le contrôle aux frontières de notre pays.

Nous dénonçons inlassablement cette politique illégitime et mortifère, contraire au principe de libre circulation prôné par l'Union européenne et par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. **Notre arme reste le droit : nous en appelons à la justice pour condamner les agissements d'un Etat qui bafoue délibérément les règles auxquelles il a adhéré et qu'il a ratifiées.**

C'est pourquoi, Tous Migrants s'est associé à l'action engagée par l'Anafé, le Gisti, la Cimade et la LDH qui ont déposé un **recours en annulation** à l'encontre la décision du premier ministre de prolonger à nouveau ce contrôle du 30 avril au 31 octobre 2022 (en savoir plus en lisant [l'article de la LDH](#)).

C'est pourquoi, avec l'Anafé et Médecins du Monde, nous avons également adressé deux saisines aux autorités indépendantes de défense des droits humains fondamentaux, ainsi que des signalements au procureur de la République, pour dénoncer et faire cesser les pratiques illégales des pouvoirs publics.

Enfin, dans les jours prochains, nous vous informerons d'une autre initiative judiciaire essentielle qui fera appel à votre soutien le plus déterminé. Merci d'avance de rester attentif!

Au programme

Retour sur les actualités locales ainsi que sur les actualités européennes et nationales..

Comme d'habitude vous pourrez découvrir les articles et podcasts que nous vous conseillons.

Un petit point sur les événements à venir.

Et pour finir nous vous expliquons comment nous aider !

- [Les actualités locales](#)
- [Les actualités au-delà des montagnes](#)
- [À lire](#)
- [À écouter](#)
- [À vos agendas !](#)
- [Nous aider](#)

Les actualités locales

Saisines inter-associatives : dénonciations des violations de droits à Montgenèvre

La décision de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) du 26 avril 2022 vient confirmer l'illégalité des contrôles que nous dénonçons depuis 2016 à la frontière franco-italienne dans le Briançonnais.

Ces contrôles illégaux s'accompagnent d'une série de violations des droits des personnes exilées, induites par des pratiques policières de refoulements systématiques en Italie. La documentation de ces pratiques, par l'observation et le recueil de témoignages, nous permet de les dénoncer, en saisissant notamment les autorités administratives indépendantes. Cette récolte de données entreprise pour l'année 2021 a donné lieu en avril 2022 à deux saisines rédigées avec Médecins du Monde et l'Anafé. Des signalements ont également été transmis au Procureur de la République de Gap.

LIRE LA SUITE

Les besoins au Refuge Solidaire

Les besoins actuels au Refuge Solidaire sont les suivants :

- Des bénévoles : pour aider à accueillir dignement les personnes exilées présentes dans les locaux. Vous pouvez être logé sur place si besoin (plus d'info en cliquant [ici](#)).
- De la nourriture : légumes / fruits frais de saison, café-thé, conserves maïs/petit pois, compote, fruit sirop, sauce tomate, sucre confiture, dattes, lait..
- Vêtements : grand besoin de caleçons, chaussettes, sacs à dos, chaussures entre 40 et 45, pantalons S/M, T-Shirts
- Draps plats : pour remplacer les sacs de couchage, le Refuge recherche de draps plats pour faire des sacs à viande. Vous pouvez les déposer aux Terrasses en notant « Draps plats » sur le sac.
- Un terrain : pour accueillir la tente de Médecins Sans Frontières, le Refuge recherche un terrain de 500 m2 dans les alentours de Briançon à prêter ou à louer. De préférence avec un accès aux égouts et à l'électricité. Cela permettra de continuer à accueillir quand la jauge du bâtiment des Terrasses Solidaires sera atteinte.

Aussi, le Refuge Solidaire lance une cagnotte Ulule qui permettra de financer : des formations pour soutenir le travail des bénévoles, le fonctionnement général de l'association, l'organisation d'espaces d'échanges via des activités, des livres et du ping-pong... **Pour participez à la cagnotte cliquez [ici](#).**

Un grand merci !

Démission du directeur de Frontex : Leggeri est parti mais c'est Frontex qu'il faut renvoyer !

Vendredi 29 avril Fabrice Leggeri démissionnait de son poste de directeur exécutif de l'agence Frontex. Cette démission survient après plusieurs révélations concernant l'implication de Frontex dans les violations des droits humains des personnes en migration.

Charles Heller a focalisé ses recherches sur la Méditerranée centrale depuis plus de dix ans. En 2014, il a réalisé une enquête démontrant que Frontex a participé à l'arrêt de l'opération humanitaire Mare Nostrum (qui avait permis de secourir un grand nombre de personnes exilées en Méditerranée). L'agence a fait en sorte que l'opération Mare Nostrum soit remplacée par une opération Frontex dont l'objectif était le contrôle des frontières et non le secours en mer.

Actuellement, Frontex collabore avec les gardes-côtes lybiens afin que les personnes exilées soient interceptées en Méditerranée et ramenées en Lybie. Aujourd'hui les actions que Frontex réalise en toute impunité et à l'encontre des droits fondamentaux sont légitimées par les pouvoirs publics.

Pourtant, depuis deux mois, en accueillant les personnes exilées Ukrainiennes, les pouvoirs publics ont prouvé qu'un accueil digne et respectueux des droits était possible. L'action de Frontex n'en est que plus discréditée. Le départ de F. Leggeri ne suffit pas. C'est la politique de Frontex qui doit changer.

Lire l'intégralité de la tribune Libération de Charles Heller en cliquant [ici](#).

Le début du plus grand procès politique contre les ONG du secours en mer

Cinq ans après les enquêtes les plus vastes et controversées sur les ONG en méditerranée, le 21 mai a débuté, avec une audience préliminaire auprès du tribunal de Trapani (Sicile), le procès relatif aux accusations contre 21 personnes engagées dans des opérations de recherche et de secours en mer méditerranée.

En savoir plus en lisant l'article de Pressenza [ici](#).

Communiqué inter-associatif : à Grande-Synthe les personnes "non identifiables" accèdent enfin à la justice

Suite à la destruction totale de deux lieux de vie informels à Grande-Synthe les 13 et 26 octobre 2021, des personnes exilées ont saisi en

décembre dernier le Tribunal judiciaire de Dunkerque avec le soutien de Human Rights Observers et d'Utopia 56. L'audience a eu lieu ce 10 mai afin d'attaquer la légalité de ces opérations d'expulsion et de faire condamner en conséquence la commune de Grande-Synthe. La décision est attendue pour le 12 juillet.

En savoir plus en cliquant [ici](#).

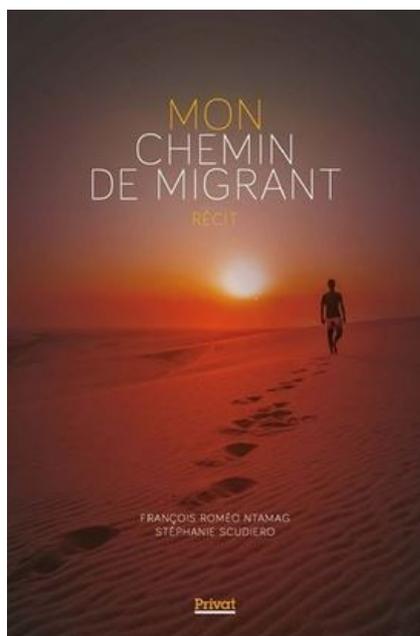
À lire

Campagne de La Cimade : exigeons un accueil inconditionnel pour toutes les personnes en danger

Le 10 mai, à l'occasion de la journée de l'Europe, La Cimade alerte sur la gravité de la situation des personnes mises en danger aux frontières européennes : *Nous refusons que la « protection » des frontières prime sur la protection des vies humaines !*

À retrouver en cliquant [ici](#).

Mon chemin de migrant - Roméo Ntamag



« À quinze ans à peine, Romeo, orphelin devant subvenir aux besoins de sa famille, rêve de devenir joueur de foot professionnel. De "voyageur", il devient migrant. Condamné à vivre dans la rue, à voler pour se nourrir, emprisonné, battu à mort au pied des grillages de Melilla, abandonné en plein désert, autant d'épreuves qui, au lieu de le briser, éveillent en lui une volonté farouche de se battre. Refoulé au Mali, il décide de mener son combat contre les injustices dont sont victimes tous ceux qui, comme lui, ont un jour tout quitté dans l'espoir d'une vie meilleure. »

À retrouver en librairie ...

À écouter

Dans un cours du collège de France, retransmis sur France Culture le 4 mai, Didier Fassin propose une analyse sur la « santé des migrants », nommée comme telle dans le milieu médical. Dans une perspective historique, il revient sur les relations entre immigration et santé et développe les différents mouvements de pensée qui se sont succédés. Puis il explique pourquoi continuer aujourd’hui à parler de « santé des migrants », tel qu’il est fait dans la plupart des manuels et des enseignements en santé publique, c’est appliquer le même traitement d’exception que les politiques de l’immigration ont imposé aux personnes exilées depuis plusieurs décennies.

La synthèse de l'émission à lire en cliquant [ici](#).

ÉCOUTER L'ÉMISSION

RCF Radio - Le retour du CCFD sur la Grande Maraude Solidaire

Retour sur la Grande Maraude Solidaire du 12 mars 2022 ainsi que sur la genèse de Tous Migrants, par Maryse Fisher, membre de la Sous-Commission "Migrants" du CCFD-Terre Solidaire ...

Une émission radio à retrouver en cliquant [ici](#).

**CONSULTER LA RUBRIQUE
AUDIO DE NOTRE SITE**

À vos agendas !

Projection du documentaire " Accueillir "
Le 11 juin à 18h - Eden Studio de Briançon

ACCUEILLIR

Un film de
Marianne Chaud,
Isabelle Mahenc
et Eloïse Paul



Le samedi 11 juin à 18h à l'Eden Studio aura lieu la première projection de "Accueillir" en présence des membres de Refuges Solidaires et des réalisatrices. Prix libre.

*Offrir un accueil d'urgence aux personnes en exil de passage dans le Briançonnais. Malgré tous les obstacles !
Ce film raconte le mouvement collectif qui s'est organisé pour ouvrir à Briançon un tiers-lieu dédié à l'accueil : les Terrasses Solidaires. De l'acquisition du bâtiment aux travaux, de l'emménagement aux premiers repas, des situations de crise en bras de fer avec l'État, nous suivons les élans, les difficultés, les inquiétudes et les joies de cette grande histoire collective. Pour questionner et mieux comprendre les enjeux de la dynamique de l'accueil, ici et ailleurs.*

Réalisé par Marianne Chaud, Isabelle Mahenc et Eloïse Paul.

March to Brussels
30 septembre et 1er octobre



**Plus aucun décès en raison de la migration ni aux frontières !
Des droits pour toutes et tous !**

Une action de protestation, organisée par différentes associations et collectifs d'Europe qui défendent les droits des personnes exilées, aura lieu à Bruxelles le 30 septembre et 1er octobre 2022.

Nous aider

Soutenir Tous Migrants

Adhérer à notre Mouvement Citoyen c'est avoir ensemble une

parole plus forte. C'est montrer aux pouvoirs publics que la lutte pour le respect des droits à la frontière est soutenue. C'est s'opposer aux politiques migratoires mortifères. C'est manifester des valeurs de solidarité envers toutes les personnes humaines sans discrimination. C'est renforcer notre courage collectif et notre capacité à agir.

Soutenir Tous Migrants, c'est permettre à notre Mouvement d'agir en justice contre les atteintes aux droits fondamentaux des personnes exilées, d'organiser des événements et des manifestations, de mener des actions pédagogiques en milieu scolaire et plus largement auprès de la population.

ADHÉRER À TOUS MIGRANTS

Le financement de **nos actions repose exclusivement sur les dons** des personnes physiques et des autres associations qui nous soutiennent. Ce mode de financement que nous avons choisi nous permet d'agir en toute indépendance. **Cette indépendance est vitale**, alors que nous sommes confrontés à une grave dégradation de l'Etat de droit, marquée notamment par des politiques toujours plus régressives envers les personnes exilées, et par la répression à l'égard des personnes et des associations qui osent s'opposer à ces politiques.

Soutenir financièrement nos actions chaque mois c'est permettre à notre Mouvement Citoyen de s'inscrire dans la durée.

FAIRE UN DON MENSUEL

Financement participatif du film " La crise migratoire : les Alpes tachées de sang "

Jamshid Golmakani finalise un film documentaire de 90 min sur les drames vécus par les personnes exilées qui tentent de traverser la frontière franco-italienne dans les Alpes.

Pour en savoir plus et pour soutenir le projet cliquez [ici](#).

Retrouvez-nous sur :



Pour recevoir la lettre d'information de Tous Migrants : cliquez [ICI](#)

Sans étiquette politique ou religieuse, Tous Migrants est un mouvement citoyen pacifiste de sensibilisation et de plaidoyer né en septembre 2015 autour du drame humanitaire des migrants en Europe, qui a pris le statut d'association loi 1901 fin 2016. Fort de l'adhésion de

700 citoyens à la cause qu'il défend, 14.000 abonnés Facebook et 4.500 destinataires de sa lettre d'information, Tous Migrants mène des actions complémentaires depuis le Briançonnais : campagnes de plaidoyer, actions en justice, initiatives de sensibilisation de divers publics (jeunes, élus, touristes, ...), décryptage et partage de l'actualité via une newsletter périodique, un site web et une page Facebook, conférences, ciné-débats, manifestations artistiques ou culturelles de soutien ...

L'action de Tous Migrants repose sur trois principes directeurs :

- C'est en renforçant le lien social local, en ouvrant des espaces de dialogue, d'échange, de convivialité et de solidarité avec notre voisin d'ici (« l'autre d'ici ») que nous accepterons naturellement notre voisin de là-bas (« l'autre de là-bas », étranger, exilé, migrant, réfugié,...)

- Chacun d'entre nous peut « faire sa part », à son échelle, pour contribuer à la résolution de la crise humanitaire actuelle, y compris en plaidant pour l'adoption de décisions politiques conformes aux droits humains fondamentaux, tels que définis notamment par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. Il en va de notre humanité et de notre dignité.

- Les moyens que nous utilisons doivent être conformes aux fins que nous poursuivons. C'est pourquoi notamment le respect des principes de la non-violence doit orienter toutes nos actions.

Tous Migrants. Tous droits réservés.

*Adresse postale :
35 rue Pasteur - 05100 Briançon*